

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 11 NOVEMBRE 1915

G.-E. DION, Administrateur

GRANDE BATAILLE PRES DE STROUMITSA

CARTES D'AFFAIRES

Paris, 10.—Une dépêche de Salonique au journal "Paris" d'Athènes et transmise à Paris par l'agence Havas dit que depuis quatre jours une violente bataille est engagée entre les Français et les Bulgares. Ces derniers sont beaucoup plus nombreux. Le général Sarrail, commandant en chef français, a envoyé des renforts sur le front.

Le "Paris" dit aussi que les Bulgares ont attaqué les troupes françaises qui ont pris Krivolok, dans le but d'empêcher celles-ci d'aller au secours des Serbes qui défendent le défilé de Babouna. Les Bulgares de ce côté auraient été repoussés.

Les Serbes ont un succès important

Londres, 10.— Les Serbes qui opèrent dans les dunes de Kutchanik contre les Bulgares, avançant d'Uskub sur Pristrend, ont remporté un important succès, d'après des informations venues de Salonique. Cette dépêche a été reçue d'Athènes par la compagnie décharges télégraphiques.

Dans la région de Stroumitsa, les troupes anglaises ont reçu des renforts et remplacent les Français au nord de Doisan, avec l'objectif de poursuivre le flanc des Bulgares. Ceux-ci essaient d'atteindre Doisan et Guevgheli pour forcer les alliés à retraiter.

Les lignes françaises s'étendent le long du chemin de fer à partir de Krivolak.

Une attaque des Bulgares venant de Krivolak, fut complètement repoussée hier.

Tous les efforts des Allemands sont maîtrisés en France

Paris, 10.— (2.15 p. m.)— Le communiqué du ministère de la Guerre français, cette après-midi, est comme suit: "En Artois, les Allemands ont fait une attaque hier contre les positions françaises le long du côté ouest de la forêt de Givenchy. Ce mouvement a été facilement repoussé par notre artillerie.

"En Champagne, les batteries françaises ont répondu avec succès hier à un nouveau bombardement très violent dirigé contre nos positions au nord-est de Tahure.

"A l'est de l'Argonne, près de Vauquois, et dans la forêt de Matancourt, il y a eu continuation la nuit dernière des combats de tranchée à tranchée avec bombes et grenades à main."

RESTAURANT

Je désire annoncer au public que je viens d'ouvrir un restaurant sur la rue "Town Hall Street" porte voisine de Melle G. Emmerou, modiste.

Café chaud, Cocoa, Thé de Boeuf, Pommes, Biscuits, Boudons, Oranges, Chocolats, Sucre à la Crème, Farine et tout ce que vous désirez en conserves.

Une VISITE est SOLICITEE.
Mme CHS CUTNAM,
Edmundston, N. B.

Prime, N. B.

M. Jos. B. Cyr de Caribou passe une partie de la semaine dans sa famille qui de puis plusieurs ne l'avait pas visité. Il était accompagné de sa dame.

Lundi le 2 novembre M. Willie Ringuette était de passage chez lui.

Mercredi plusieurs jeunes gendarmes quittaient leurs familles pour s'en aller dans le bois.

Jendi Mesdemoiselles Muckler et Viollette sont allées à St Léonard pour le "Whist Party". Elles sont revenues chez elles que le lendemain.

Samedi Melle Régina Albert était en promenade chez elle.

Avis aux jeunes gens

Grande assemblée dimanche à 2 hrs. dans la salle Mongeon dans le but d'organiser une ligue locale de hockey. Que tous les amateurs s'y rendent.

Allen Enemies

All such ielous actions, or circumstances occurring in Madawaska County, should be reported at once to Capt. A. Lawson who is the officer in this district, responsible for the collection of all such information.

Grand Central Hotel

Logeant au Grand Central Hotel ces jours derniers: MM J. A. Gravel, Québec; Roch Noréau, Québec; Melle Gagné, Grand Falls; Denis Daigle, Lac Baker; A. Lemieux, Finesville; W. Verret, Ledges; Jos Pineault, Mont Joli; H. A. Huot, père, St. David; A. Morin, Riv. du Loup, A. B. Anliet, Ste-Anne; Jos Michaud, St-Hilaire; Jos Albert, St-Hilaire; A. St. Louis, Ottawa; Chs Morneau, Montréal; T. F. Soncie, St-John; J. B. Carruthers, Grand Falls; Philippe Sirois, Siegas; Lucie, Casso, Glendyne; Ed. Levesque, Ledges; M. et Mlle Louis Pelletier, Ledges; M. Mazorolle, Siegas; H. Bazin, Québec; M. le John Soney, Glendyne; L. C. Daigle, Monton; Donat Daigle, St-Hilaire; Paul Côté, Siegas; Maxime Desrosiers, St-Léonard; Jos Beaulieu, Ste-Anne; Isidore Pelletier, Siegas; Léo Pelletier, Siegas; Louis Rolland, Québec; Mlle Gauvin, Baker Brook; W. Demers, St-Jacques; H. E. Morin, Montréal; W. Levesque, St-André; M. E. Thompkins, Glendyne; L. A. Dumas, St-Eloi; Aimée Doiron, Riv. Blene; Arthur Bouin, Riv. Blene; Honoré Guimond, Grand Falls; Jos Simard, Montréal; O. S. Ostigon, London, Ont.; Thos' Harbour, Michigan; Ed. LeBlanc, Sheridon, Me; J. B. E. Martin, St-Hilaire; J. W. Gosselin, Québec; Philippe Landry, St-John, N. B.; J. M. Ainsy, St-John, N. B.; J. B. Lepage, Lévis; J. H. Daigle, St-Jacques; F. X. Raymond, Green River; M. E. Thompkins, Glendyne; Chs Eug. B. Lavigne, St-Fabien; Alex. Ferreault, Ledges; Pat Ferreault, Ledges; Mlle P. Morneau, St-Jacques; Ernest Roy, Lévis; Eug. Doyon, Québec; Octave Fortin, St-Octave de Mévis; A. F. Haché, Wetigahan, N. S.; D. Aubry, St-Louis; A. F. Lamtor, Toronto.

Au Palais de Justice

Le terme régulier d'automne de la Cour de comté pour Madawaska s'ouvrait le 2 courant. Ce fut une session des plus importantes vu le nombre de causes au dossier. Avis de procès avait été donné dans six causes, mais à la dernière minute, la cause "des chiens et des moutons" fut réglée à l'amiable. Il restait donc cinq causes qui furent plaidées; quatre causes avec juré, et une, sans juré.

La première cause au dossier était la suivante: Maxime Dérosier, demandeur. Contre Dolphis Thibodeau, défendeur.

M. Lawson représentait le demandeur et M. Puis Michaud le défendeur. Les jurés étaient MM. Aisine Lavasseur, Joseph Cyr, Lévi Sifols, Paul O. Martin, et Emile Nadeau.

Les témoins étaient MM. Maxime Dérosier, Epiphane Nadeau, Dolphis Thibodeau, et Antoine Thibodeau. Le verdict fut de \$3.68 en faveur du demandeur.

La seconde cause au dossier était: Joseph N. Thibault, demandeur. Contre Marie Levesque, défenderesse.

J. E. Michaud pour le demandeur et M. Max. D. Cormier pour la défenderesse. Les assesseurs étaient MM. John Moreau, Jos. Beaulieu, Charles Miller, Fred Lavoie et Mantus Mazerolle.

Après que deux témoins furent entendus, le juge ordonna qu'un verdict de "Non-Suit" fut enregistré.

La cause suivante était: Louis Pelletier, demandeur. Contre Antoine Lévasseur, défendeur.

M. J. E. Michaud agissait comme conseil pour le premier et MM. Puis Michaud et A. Lawson, pour M. Lévasseur. Dans cette troisième cause, les jurés étaient MM. Jos. Beaulieu, Charles Miller, Fred Lavoie, Mantus Mazerolle et Robert Martin. Les témoins suivants furent assésés: MM. Antoine Lévasseur, Liguori Levasseur, Victor Michaud, Joseph Michaud et Louis Pelletier.

Cette cause se termina d'une manière imprévue. Le défendeur, ayant enregistré une contre-action, obtint gain de cause et un verdict au montant de \$71.40. C'est-à-dire que M. Louis Pelletier perdit non seulement le montant de \$122 qu'il réclamait de M. Lévasseur mais le juré trouva qu'il était redevable à M. Lévasseur au montant de \$71.40.

La dernière cause avec juré était: Salomon St Onge, demandeur. Contre Henriette Ouellet, défenderesse.

M. J. E. Michaud pour le demandeur et M. Max. D. Cormier pour la défenderesse. Les jurés assésés étaient les suivants: MM. Michel Dufour, Joseph Cyr, Aisine Lévesseur, John Moreau et Mantus Mazerolle.

Trois témoins furent appelés. M. St-Onge réclamait deux mois et demi de salaire à \$1. par jour et de la broche et des clous au montant de \$12. Le juré a trouvé que Madame Ouellette ne devait aucun salaire au demandeur, mais le juré lui accorda le montant de \$5. pour un rouleau de broche qu'il avait acheté l'ors qu'il demeurait à la maison de Mr Magloire Ouellette.

La dernière cause au dossier était une cause sans jurés: Paul Côté, demandeur contre Onésime P. Tardif, défendeur.

M. Max. D. Cormier pour le demandeur et M. A. Lawson comme conseil et M. Puis Michaud pour le défendeur. Les témoins assésés furent: MM. Paul Côté, O'Neil Côté, Noël Ouellette, Onésime Tardif, Frank Surette, David Albert, Philippe Sirois et Willie Lyich.

Cette cause était peut être la plus difficile du dossier et la plus importante, car il s'agissait d'un montant au-dessus de \$300. Son Honneur le Juge a réservé son jugement sur une question de droit tout en annonçant aux partis intéressés que l'évidence était en faveur du demandeur. Le jugement sera donné par écrit au mois de décembre.

La session se terminait vendredi soir. Son Honneur le Juge John L. Carleton présidait.

Il n'y avait pas de cause criminelle, ce qui est à l'honneur du comté.

L'assistance était assez nombreuse. Les gens s'intéressent beaucoup aux sessions de la cour à Edmundston. Les avocats font leur grand possible pour gagner leurs causes et le juge tâche de dénouer ce qui semble parfois être chose impossible. La cour finie, les gagnants s'en vont le cœur gai, les perdants un peu plus moroses, jurant, mais trop tard, qu'on ne les reprendra plus. UN ASSISTANT.

SO' VENIR DE FAMILLE
Important Registre Familial
Prix: l'exemplaire, 10c.
Le cent: \$8.00
S'adresser à l'auteur
Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Témiscouata P. Q.
N. 5-6 m

Faites bien attention !!

C'est avec plaisir que nous offrons un cordial merci à nos clients pour le généreux patronage qu'ils nous ont accordé jusqu'à présent et nous désirons que beaucoup se joindront à eux encore à l'avenir afin de contribuer au progrès de notre maison.

Nous accordons toute l'attention et le travail nécessaire pour que notre atelier puisse éclipser tout ce qui s'est offert ailleurs jusqu'à aujourd'hui et nos efforts dans l'accomplissement de notre tâche consiste à satisfaire notre clientèle.

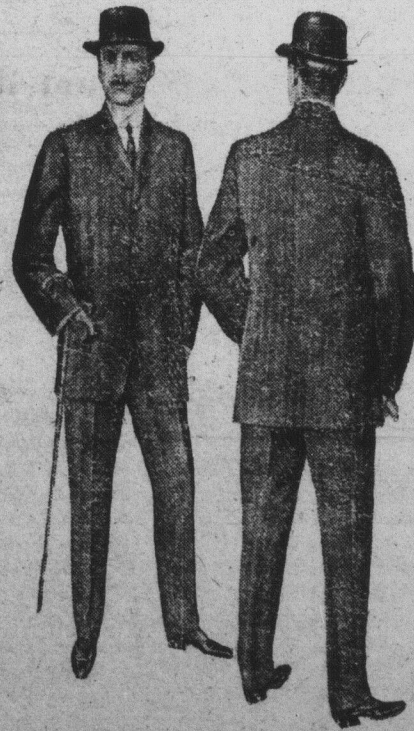
Peu importe si vous êtes difficiles peu importe qu'elles sont vos idées sur le style que vous voulez choisir, vous vous devez à vous-mêmes de visiter notre atelier qui est reconnu pour être un des meilleurs de la ville et des environs et de plus nous vous garantissons satisfaction ou nous vous remettrons votre argent or à ces conditions il n'y a pas à hésiter.

Les Anglais disent que c'est en le mangeant qu'on connaît la qualité du pudding et bien certainement vous pensez comme eux.

Alors c'est en voyant nos ETOFFES et nos FOURRURES que vous jugerez de la qualité qu'on vous offre. Nous avons un bel assortiment d'Etoffe à Pardessus, de Drap noir, Serge bleue, et noir, Vécans et Tweed de fantaisie pour habillements d'hiver. Ainsi que peaux de loutre, mouton de perse, doublures en rats-musqués.

Venez nous voir avant d'aller acheter ailleurs

J. H. N. GOSSELIN
Marchand-Tailleur - Edmundston, N. B.



Casier Postal "S" Tél. 38-41

MAX. D. CORMIER
R. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND

R. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

Phone 34

PIO H. LAPORTE

Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 46

A. M. SORMANY, M. D.

Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. GUY, M. D.

Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEZINA

Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
— Médecin spécialiste —
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau: 151 rue Lafontaine
Fraserville, P. Q.
Tél. Kamouraska, No. 325
Tél. National " 519
Heures de l' bureau:
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir: 7 à 8 P.M.

Téléphone, 18

J. A. RATTEY

Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone

JOHN J. DAIGLE

MARDHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

FIRMIN MICHAUD

Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

A. E. THIBAUT

MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE

HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL

Rue Victoria
Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.

Mme W. F. BOURGOIN,

Edmundston, N. B.

S'assurer dans une Compagnie qui vous est inconnue est comme prêter de l'argent à un étranger

L'Assurance sur la Vie est une chose sérieuse pour toute personne ou pour toute famille. Voyez à ce que votre Police soit placée dans une Compagnie dont la réputation d'intégrité est hors de doute.

Depuis 67 années l'Union Mutuelle de Portland a toujours promptement payé toutes réclamations légitimes, et elle est connue comme une Institution qui fait honneur à ses engagements.

A. P. LABBIE,

Gérant
Agence: FORT KENT, Maine
Résidence: Edmundston, N. B.